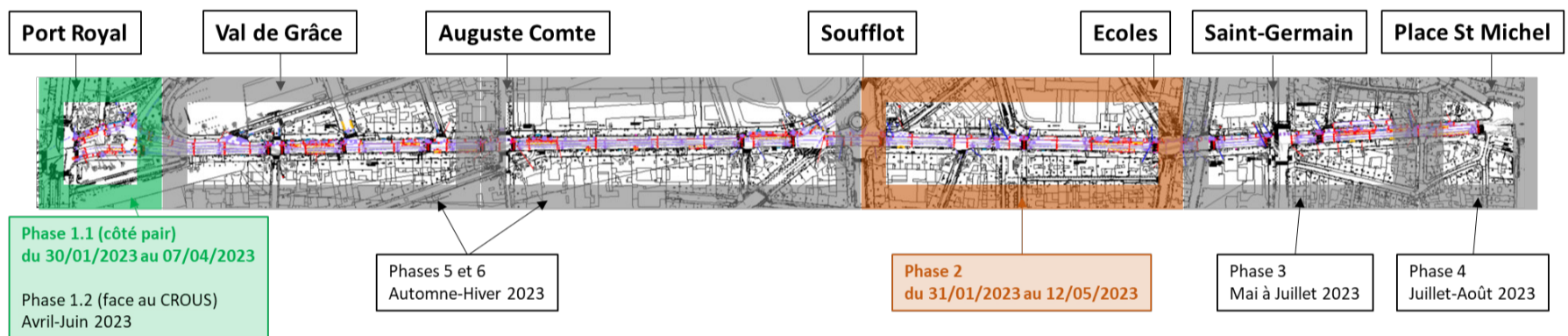


TRAVAUX BOULEVARD SAINT-MICHEL

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris pérennise l'aménagement cyclable du boulevard Saint-Michel en créant une piste cyclable bidirectionnelle du côté pair de cet axe. Cette piste participe du développement d'une infrastructure cyclable sécurisée à l'échelle de Paris facilitant les déplacements à vélo.



Quoi ?

- ⚠ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle (avec séparateur en granit) côté pair (6^e arrondissement) entre les quais de Seine et le boulevard du Montparnasse ;
- ⚠ Report des quais bus et des zones de livraison entre la piste et la chaussée principale.

Où ?

- ⚠ Deux phases menées en parallèle pour réduire la durée des travaux ;
- ⚠ **Phase 1.1** : Carrefour Port Royal Avenue de l'Observatoire / Place Camille Julian / Rue d'Assas (côté pair) ;
- ⚠ **Phase 2** : Boulevard Saint-Michel entre la rue Soufflot et la rue des Écoles (des 2 côtés).

Quand ?

- ⚠ **Phase 1.1** : du 30 janvier au 7 avril 2023
- ⚠ **Phase 2** :
 - 1^{ère} emprise côté impair du 31 janvier au 20 février 2023 ;
 - 2^e emprise côté pair du 21 février au 12 mai 2023.



Photomontage du projet - Crédits : Setec / Atelier Nous / Solcy

Les impacts :

Phase 1.1 : Carrefour Port Royal Avenue de l'Observatoire / Place Camille Julian / Rue d'Assas (côté pair)

Pose de l'emprise dans la nuit du 30 au 31 janvier 2023 :

- ⚠ Le couloir bus de l'avenue de l'Observatoire est neutralisé entre la rue d'Assas et le boulevard du Montparnasse ;
- ⚠ L'arrêt de bus au niveau du 20 avenue de l'Observatoire est déplacé sur l'îlot planté entre le Jardin des Grands Explorateurs et le monument Garnier ;
- ⚠ La station de taxis est définitivement déplacée sur ce même îlot face au quai de bus « Observatoire / Assas » de la ligne 83.

Dépose de l'emprise et mise en place du marquage pendant la nuit du 6 au 7 avril (bascule de l'emprise dans l'axe du boulevard face au CROUS dans la même nuit) ;

- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues pendant la durée de cette phase.

Phase 2 : Boulevard Saint Michel entre la rue Soufflot et la rue des Écoles (des 2 côtés)

Travaux phase 2.1 du 31 janvier au 20 février 2023 :

- ⚠ Pose de l'emprise côté impair / 5^e du bd Saint-Michel dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février ;
- ⚠ Dépose des séparateurs, des socles Devault et hydrodécapage du marquage ;
- ⚠ Les 13 et 14 février, réalisation d'une tranchée traversant la rue des Écoles. Le passage piéton et les deux sens de circulation sont maintenus. La zone de livraison au niveau du 53 rue des Écoles est neutralisée pendant ces deux journées ;
- ⚠ L'arrêt de bus au niveau du 31 boulevard Saint-Michel est reporté au 25 boulevard Saint-Michel (au niveau de la rue du Sommerard) ;
- ⚠ Pour l'enlèvement des ordures ménagères, les bacs doivent être présentés dans des replis de barrières mis en place au niveau des passages piétons et portes-cochères ;
- ⚠ Les traversées piétonnes et la circulation sur les trottoirs sont maintenues pendant la durée de cette phase ;
- ⚠ À hauteur des emprises, les vélos sont redirigés dans la circulation générale et une seule file de circulation est maintenue dans chaque sens (couloir bus en sens sortant de Paris).

Travaux phase 2.2 du 21 février au 12 mai 2023

- ⚠ Bascule de l'emprise côté pair / 6^e dans la nuit du 20 au 21 février ;
- ⚠ L'arrêt de bus au niveau du 38 bd Saint-Michel est reporté au 24 bd Saint-Michel (entre le boulevard Saint-Germain et la rue Pierre Sarrazin) ;
- ⚠ Pour l'enlèvement des ordures ménagères, les bacs doivent être présentés dans des replis de barrières mis en place au niveau des passages piétons et portes-cochères ;
- ⚠ Le passage piéton au niveau du 30 bd Saint-Michel (entre les rues Racine et des Écoles) sera fermé pendant la durée des travaux, avec une déviation via les traversées piétonnes de la rue de l'École de Médecine et du boulevard Saint-Michel ;
- ⚠ Dépose de l'emprise dans la nuit du 8 au 9 mai et mise en place du marquage définitif de nuit jusqu'à mi-mai.

Les commerces restent en activité durant toute la durée de ces travaux.

Les zones de livraison neutralisées seront reportées au plus proche de l'existant.

CE PROJET A ÉTÉ FINANÇÉ AVEC L'AIDE DE :

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

ENTREPRISES

FAYOLLE / SPIE / CIELIS



**Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975***

*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER